

Entente Canada-Nunavut relative à l'enseignement dans la langue de la minorité

et à l'enseignement de la langue seconde

(2000-2001 à 2002-2003)

et

sur des Mesures spéciales d'investissement relatives

à la qualité de l'enseignement dans la langue de la minorité

(2000-2001 à 2003-2004)

**PLAN D'ACTION TERRITORIAL**

## **Plan d'action pour les Langues officielles en éducation Territoire du Nunavut**

### **État de la situation**

Le gouvernement du Nunavut travaille à la création d'une nouvelle loi scolaire. En attendant la mise en œuvre de cette nouvelle loi, le ministère de l'Éducation applique la loi scolaire du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La nouvelle loi scolaire du Nunavut reconnaîtra que la langue d'enseignement doit être : l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais ou le français. Le choix de la langue ou des langues d'enseignement revient à la communauté par une décision du district scolaire. À la suite de l'abolition des commissions scolaires en juin 2000, les écoles se retrouvent sous la responsabilité des districts scolaires, organisme légal composé de gens élus. Chaque communauté possède un district scolaire qui gère ses programmes et son personnel enseignant. En consultation avec l'administration scolaire de district, le ministre de l'Éducation détermine la langue d'enseignement de chaque école du district. Il peut y avoir plus d'une langue d'enseignement dans un district scolaire et plus d'une langue d'enseignement dans une école. Les élèves dont les parents ont le droit reconnu par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* de faire instruire leurs enfants en français peuvent recevoir leur instruction en français si le nombre permet de mettre en place un programme de qualité.

En ce qui concerne l'enseignement d'une langue seconde, plusieurs scénarios et discussions sont en cours. Présentement les parents peuvent choisir la langue seconde d'instruction pour leurs enfants, en autant que les ressources humaines sont en place. Avec la nouvelle loi scolaire, le ministre de l'Éducation pourrait reconnaître l'enseignement du français comme une des langues secondes au programme.

### **Programme de français langue de la minorité**

Il existe présentement au Nunavut un seul programme de français langue de la minorité à Iqaluit, capitale du Nunavut. Ce programme regroupe 42 élèves de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année. Ce programme est offert à l'école Nakasuk qui regroupe 3 secteurs distincts : inuktitut, anglais et français. L'enseignement du programme de français langue de la minorité est possible grâce au personnel enseignant en place. Quatre enseignantes dispensent l'enseignement de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année. Il existe un demi-poste pour la maternelle, un poste pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup>, un poste pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> et un poste et demi pour les 5<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année. Considérant le ratio maîtres-élèves en place dans les écoles du Nunavut, le ministère de l'Éducation défraie les coûts de 2 postes d'enseignant, les frais généraux nécessaires à l'administration du programme et les frais de transport des élèves, soit une contribution de 354 000 \$.

Le ministère de l'Éducation a mis sur pied d'autres projets afin de mieux répondre à certains besoins particuliers. Ces projets engendrent des coûts supplémentaires et le gouvernement du Nunavut demande à Patrimoine canadien de défrayer leur mise en place.

Une assistante de classe s'ajoute au personnel afin d'offrir une aide particulière aux élèves en difficulté d'apprentissage. Dans le cadre du Programme des moniteurs de langue officielle, une monitrice a été affectée au programme et offre diverses activités d'enrichissement de la langue et de la culture française. Un programme d'anglais langue seconde est aussi offert aux élèves par un instructeur anglophone.

Deux étudiants de niveau secondaire, 2<sup>e</sup> cycle, étudient à l'extérieur du Territoire pour poursuivre leurs études en français au Collège Mathieu en Saskatchewan.

Un programme de francisation au niveau préscolaire est aussi offert aux enfants de 4 et 5 ans sur une base de demi-journées. Ce programme est essentiel dans le contexte de situation d'exogamie qui existe au Nunavut. Une intervention ponctuelle en francisation dans les classes de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>e</sup> année permet également une réappropriation de la langue maternelle qui est déficiente au départ pour plusieurs élèves, ce qui rend la tâche scolaire difficile.

De plus, le ministère de l'Éducation tente de répondre à des demandes de service de quelques familles francophones qui habitent dans des communautés où le nombre restreint ne permet pas de mettre en place un service en français. Nous tentons de fournir quelques ressources aux parents pour faciliter un apprentissage en français à domicile.

Plusieurs autres projets sont en développement afin de supporter les enseignantes et contrer leur isolement et la difficulté d'avoir un développement professionnel dans le milieu, vu le manque de ressources humaines. Accroître également les ressources en français pour la mise en place de programmes au secondaire et de ressources qui correspondent davantage à notre réalité nordique unique au Canada est une préoccupation constante tant au Ministère qu'à l'école.

Depuis l'année scolaire 1995-1996, le programme de français langue de la minorité est sous la responsabilité du Conseil scolaire francophone d'Iqaluit, qui regroupe des parents élus par la communauté francophone. Le Conseil gère le budget consacré au programme de français langue de la minorité, tant au niveau administratif qu'au niveau du personnel. Le Ministère fournit les ressources humaines et financières pour aider le Conseil dans ses fonctions.

Le programme de français pour la minorité aura son école sous peu. La construction de l'école est commencée et l'ouverture est prévue pour l'automne prochain. La communauté francophone aura donc une école avec une garderie, un programme préscolaire, un programme primaire et pré-secondaire, un centre de ressources et un centre communautaire. Le ministère de l'Éducation, le ministère de la Culture, des Langues, des Aînés et de la Jeunesse et le ministère de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada fournissent au projet les ressources humaines ainsi qu'une contribution financière, conjointement avec le ministère du Patrimoine canadien. Le coût total du projet s'élève à plus de 5 500 000 \$.

## **Programme de français langue seconde**

Il existe au Nunavut un programme de français de base dans les 4 écoles de la capitale, Iqaluit. Le ministère de l'Éducation appuie ce programme en offrant une contribution aux écoles de 181 175 \$. Dans son souci d'accroître la qualité du programme, le ministère de l'Éducation prévoit des coûts supplémentaires de 40 000 \$ en créant un poste d'enseignant-ressource à temps partiel pour travailler auprès des professeurs de français langue seconde (210 élèves sont inscrits au programme de français langue seconde).

Le ministère de l'Éducation encourage également un programme de langue seconde dans la communauté de Nanisivik par une contribution financière permettant l'ajout d'une classe de français langue seconde.

Il y a un désir de plus en plus présent dans la communauté d'Iqaluit de voir l'établissement d'un programme d'immersion en français. Selon le souhait de la communauté, le Ministère pourra étudier dans un avenir prochain la faisabilité d'un tel programme d'immersion dans la capitale.

Plusieurs communautés souhaitent mettre sur pied d'autres programmes de français langue seconde, surtout là où l'on retrouve une petite communauté francophone. Le ministère de l'Éducation encouragera le démarrage de tels projets.

## **Programmes nationaux**

Le ministère de l'éducation tente de mieux informer les communautés et les élèves du Nunavut sur les programmes nationaux, soit le Programme de bourses d'été de langues et le Programme des moniteurs de langues officielles. À la suite d'une campagne de sensibilisation sur ces programmes au printemps 2000, 3 étudiants ont reçu une bourse pour aller étudier le français à Québec en juillet 2000. Cette année, le Ministère offrira une aide supplémentaire aux boursiers afin de couvrir une partie du coût du transport vu les coûts exorbitants des billets d'avion.

Le Programme de moniteurs de langues officielles est aussi un programme fort important à Iqaluit. Le ministère de l'Éducation croit fermement à l'importance de ce programme dans les écoles et offre une compensation financière aux moniteurs afin de compenser au coût élevé de la vie dans le Nord. Le ministère de l'Éducation souhaite accroître le nombre de moniteurs dans les écoles.

**Gouvernement du Nunavut  
Plan d'action  
2000-2001 à 2002-2003**

**Contributions territoriale et fédérale pour l'Enseignement des langues officielles  
Programme d'enseignement dans la langue de la minorité**

<b>Activités</b>	<b>Résultats visés</b>	<b>Critères de rendement</b>	<b>Investissements prévus (par année)</b>
<b>1. Appui et administration de l'enseignement</b>			
1.1 Octroi au Conseil scolaire pour défrayer les coûts supplémentaires relatifs à l'enseignement de la maternelle à la neuvième année dans la langue de la minorité.	1.1 Ajout d'un nouveau niveau de 9ième année. Réduction du multi-niveaux à 2-3 niveaux maximum. Instructeur anglophone responsable du programme de langue seconde pour la clientèle francophone. Planification des enseignants sur un cycle de 2 ans.	1.1 Satisfaction de la clientèle mesurée par consultation. Nombre accru de cours et de programmes.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 180 000 \$  * Le gouvernement du Nunavut contribue financièrement au programme pour la somme de 354 000 \$.
1.2 Octroi au Conseil scolaire pour défrayer les coûts supplémentaires relatifs au transport des étudiants.	1.2 Fournir une aide financière pour le transport là où il est absent.	1.2 Même service pour toute la clientèle. Nombre de trajets.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 3 000 \$
1.3 Octroi au Conseil scolaire pour défrayer les coûts supplémentaires pour les services d'appui à l'enseignement.	1.3 Fournir les ressources en français qui serviront d'appui aux programmes d'études en place. Continuer d'enrichir la bibliothèque scolaire.	1.3 Évaluation auprès des intervenants de la qualité des services d'appui à l'enseignement.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 7 000 \$
1.4 Aide supplémentaire pour assurer un suivi individuel auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage.	1.4 Maintenir les élèves présentant des retards à divers niveaux dans les classes régulières.	1.4 Satisfaction de la clientèle.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 30 000 \$
1.5 Administration par le Nunavut des programmes et des politiques relatifs à l'enseignement de la langue de la minorité.	1.5 Capacité de fournir l'appui nécessaire au Conseil et aux enseignants pour la mise en place de la nouvelle école, pour les programmes d'études et pour les politiques relatives à l'enseignement en milieu minoritaire.	1.5 Niveau de satisfaction accru de la part des intervenants quant aux services offerts par le Ministère.	Contribution du Nunavut : 30 000 \$ Contribution fédérale : 100 000 \$
1.6 Aide supplémentaire au Programme des moniteurs de langues officielles pour pallier au coût de la vie dans le Nord.	1.6 Attirer des moniteurs à choisir le Nunavut comme destination.	1.6 Dotation du poste de moniteur.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 10 000 \$
1.7 Administration par le Nunavut des programmes relatifs aux langues officielles.	1.7 Promouvoir et administrer le Programme des moniteurs de langues officielles.	1.7 Nombre de bourses. Satisfaction des participants.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 10 000 \$

<b>2. Développement de programmes</b>						
2.1	Mise à jour du matériel existant et élaboration de nouvelles ressources appuyant l'enseignement dans le Nord.	2.1	Matériel pédagogique qui répond mieux aux besoins de la clientèle du Nord et des programmes locaux. Les ressources en français pour appuyer les programmes d'études seront disponibles en même temps que les ressources en anglais.	2.1	Évaluation par les utilisateurs. Utilisation des ressources en place.	Contribution du Nunavut : 5 000 \$ Contribution fédérale : 10 000 \$
2.2	Participation à des projets de collaboration avec d'autres provinces et territoires (Protocole de l'Ouest canadien, Table nationale des coordonnateurs provinciaux / territoriaux en éducation, etc.) pour l'élaboration d'outils, de programmes et de ressources en français.	2.2	Création d'un nouveau programme d'études en Sciences humaines avec le Protocole de l'Ouest canadien. Ajout de ressources en français aux programmes de mathématiques et de sciences. Création d'un projet de francisation en partenariat avec la Table nationale.	2.2	Augmentation du nombre de programmes et d'outils disponibles en français.	Contribution du Nunavut : 7 000 \$ Contribution fédérale : 10 000 \$
<b>3. Formation des enseignants</b>						
3.1	Appui à des projets de perfectionnement pour les enseignants intervenant dans le programme de la langue de la minorité.	3.1	Enseignants mieux préparés quant à la réalité de l'enseignement en milieu minoritaire et isolé.	3.1	Rétention du personnel au Nunavut.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 5 000 \$
<b>4. Appui aux étudiants</b>						
4.1	Aide financière aux étudiants des niveaux 10-12 qui poursuivent leurs études en français à l'extérieur du Nunavut (exemple : Collège Mathieu en Saskatchewan).	4.1	Meilleur accès à des programmes de formation dans la langue maternelle de l'étudiant. Diminution de l'assimilation.	4.1	Nombre de participants Satisfaction des participants.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 20 000 \$
<b>Sous-total</b>						Contribution du Nunavut : 42 000 \$ Contribution fédérale : 385 000 \$
<b>TOTAL (français langue de la minorité)</b>						<b>427 000 \$</b>

**Gouvernement du Nunavut  
Plan d'action  
2000-2001 à 2002-2003**

**Contributions territoriale et fédérale pour l'Enseignement des langues officielles  
Programme d'enseignement du français langue seconde**

<b>Activités</b>	<b>Résultats visés</b>	<b>Critères de rendement</b>	<b>Investissements prévus (par année)</b>
<b>1. Appui et administration de l'enseignement</b>  1.1 Octroi au Iqaluit District Education Authority (IDEA) pour défrayer les coûts supplémentaires pour l'instruction du français langue seconde.	1.1 Permettre au IDEA de mettre en place un programme de français langue seconde pour sa clientèle du primaire et du secondaire qui le désire.	1.1 Nombre d'étudiants.	Contribution du Nunavut : 40 000 \$ Contribution fédérale : 40 000 \$  * Le gouvernement du Nunavut contribue financièrement au programme pour la somme de 181 175 \$
1.2 Aide supplémentaire pour assurer les services d'appui à l'enseignement.	1.2 Offrir les ressources, les programmes et la formation nécessaire pour enseigner un programme de qualité. Préparer un guide pour les parents.	1.2 Nombre de programmes. Satisfaction de la clientèle.	Contribution du Nunavut : 15 000 \$ Contribution fédérale : 45 000 \$
1.3 Aide supplémentaire pour assurer la qualité du programme (exemple : ajout d'un poste d'assistant).	1.3 Offrir un programme dans les 4 écoles d'Iqaluit où des enseignants qualifiés seront responsables du programme au secondaire et où une supervision au primaire se fera par un enseignant qualifié.	1.3 Nombre d'enseignants. Meilleurs résultats scolaires. Enseignants qualifiés qui viennent enseigner la langue seconde et qui parlent français.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 35 000 \$
1.4 Octroi au District Education Authority de Nanisivik pour la poursuite du cours de français langue seconde.	1.4 Offrir une aide à cette communauté qui montre de l'intérêt depuis quelques années à offrir une initiation au français.	1.4 Niveau de participation aux activités en français.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 12 000 \$
1.5 Administration par le Nunavut des programmes relatifs aux langues officielles.	1.5 Promouvoir et administrer le Programme de bourses d'été de langues au Nunavut.	1.5 Nombre de bourses. Satisfaction des participants.	Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 10 000 \$

<p><b>2. Développement de programmes</b></p> <p>2.1 Achat de ressources nécessaires pour appuyer le programme d'étude de français langue seconde.</p>	<p>2.1 S'assurer que les 4 écoles visées reçoivent une aide financière pour maintenir et ajouter les ressources nécessaires à l'enseignement.</p>	<p>2.1 Un matériel basé sur la communication est disponible dans les écoles qui dispensent le programme. Meilleure qualité et utilisation des ressources.</p>	<p>Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 4 000 \$</p>
<p><b>3. Formation des enseignants</b></p> <p>3.1 Aide financière aux enseignants pour leur permettre de participer à diverses sessions de formation offertes au Canada.</p>	<p>3.1 S'assurer que les enseignants de langue seconde reçoivent un développement professionnel. Cette formation d'agent multiplicateur leur permettra d'offrir des ateliers aux autres membres de l'équipe. Suivi professionnel auprès de l'équipe de langue seconde.</p>	<p>3.1 Évaluation des participants. Nombre de participants.</p>	<p>Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 5 000 \$</p>
<p><b>4. Appui aux étudiants</b></p> <p>4.1 Bourse d'étude additionnelle aux étudiants qui participent au Programme de bourses d'été de langue.</p>	<p>4.1 Aider les étudiants dans leurs dépenses car il est très dispendieux pour des étudiants du Nunavut de participer à des programmes à l'extérieur du territoire.</p>	<p>4.1 Nombre de boursiers intéressés à un programme d'immersion durant l'été.</p>	<p>Contribution du Nunavut : 0 \$ Contribution fédérale : 3 000 \$</p>
<p><b>Sous-total</b></p>			<p>Contribution du Nunavut : 55 000 \$ Contribution fédérale : 154 000 \$</p>
<p><b>TOTAL (français langue seconde)</b></p>			<p><b>209 000 \$</b></p>

**MESURES SPÉCIALES D'INVESTISSEMENT**

## Mesures spéciales d'investissement en éducation

### 1. Le programme de français et les Technologies de l'information et des communications (TIC)

L'année dernière, une première étape de ce projet a permis de mettre en place des cours en ligne offerts par le Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan pour deux étudiants francophones de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année. Une étude réalisée par Mauricio Rivera a aussi permis d'identifier les besoins des enseignants et d'élaborer un devis pour la mise en place d'un système informatique lors de la construction de la nouvelle école. Cette année nous entendons poursuivre le développement du site mis sur pied l'an passé par les élèves du programme de français. Ce site aura deux rôles distincts : 1) servir de lien avec l'école et les productions des élèves du programme où diverses techniques informatiques auront été enseignées afin de permettre une qualité accrue du produit livré; 2) servir de lien pour accéder à de l'information sur le Nord qui sera utiles aux élèves faisant des recherches sur Iqaluit ou le Nunavut.

### 2. Le programme de français et la francisation

La clientèle du programme de français est une clientèle très peu homogène. Près du tiers de notre population estudiantine a une mère autochtone, ce qui veut souvent dire : avoir à vivre avec trois langues. Souvent, c'est l'anglais qui devient la langue familiale puisque c'est la seule langue connue des deux parents. Dès leur entrée à l'école, certains élèves éprouvent des difficultés d'apprentissage vu le manque de vocabulaire et de communication orale en français. Le programme de francisation qui existe depuis quelques années nous montre déjà une meilleure adaptation des enfants lors de leur passage au primaire. Cependant, certains ont besoin davantage de support linguistique afin de pouvoir réussir leur programme de premier cycle du primaire. Nous voulons donc accroître les interventions de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>e</sup> année afin d'aider les élèves à mieux réussir.

Ce programme est essentiel pour permettre à nos ayants droit qui ne vivent pas en français à la maison de parfaire leur habileté de communication.

### **3. Gestion scolaire pour le Conseil scolaire francophone d'Iqaluit**

Le gouvernement du Nunavut reconnaît l'existence du Conseil et fournit une aide financière pour couvrir en partie ou en totalité certaines activités nécessaires dans l'administration du programme de français. Cet appui couvre un pourcentage de tâches administratives, les honoraires des conseillers, des frais d'opération et un programme d'activités parascolaires.

Une aide financière supplémentaire est nécessaire pour couvrir d'autres dépenses essentielles pour la bonne marche des opérations du Conseil. La pleine gestion du programme demande un demi-poste d'agent administratif, des frais de vérification comptable, des honoraires de traduction et d'interprétation, des frais de location d'espace de bureau et des frais de prévoyance pour couvrir les dépenses imprévues.

Ces besoins exprimés pourront varier avec l'ouverture de l'école francophone. Certains seront éliminés, comme la location d'espace de bureau, puisque le Conseil aura un local dans la nouvelle école mais d'autres pourront être créés par l'augmentation de responsabilités de gestion d'une école homogène.

**Contribution financière pour l'année 2000-2001  
Proposition du gouvernement du Nunavut**

**Contributions territoriale et fédérale pour l'Enseignement des langues officielles  
dans le cadre des Mesures spéciales d'investissement en éducation**

Activités	Résultats visés	Critères de rendement	Investissements prévus (2000-2001)
<p><b>1. Le programme de français et les Technologies de l'information et des communications (TIC)</b></p> <p>Poursuite du développement du site de l'école par les élèves du programme. Création d'une banque de données sur le site pour les élèves ou les enseignants à la recherche d'information sur le Nunavut en français.</p>	<p>Initier le personnel et les élèves à des outils plus complexes dans l'élaboration du site de l'école.</p>	<p>Accessibilité au site <a href="http://franco-nunavut.ca">http://franco-nunavut.ca</a> Nombre de visiteurs sur le site.</p>	<p align="right">Contribution fédérale : 10 000 \$</p>
<p><b>2. Francisation</b></p> <p>Poursuite du programme préscolaire de francisation. Ajout d'un programme de francisation pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle qui dénotent un retard au niveau de la langue française.</p>	<p>Meilleure intégration des ayants droit dans le système scolaire. Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle du primaire reçoivent une aide ponctuelle pour améliorer leur bagage linguistique.</p>	<p>Nombre d'élèves inscrits. Niveau de réussite au programme régulier.</p>	<p align="right">Contribution fédérale : 45 000 \$</p>
<p><b>3. La Gouvernance du District scolaire francophone d'Iqaluit</b></p> <p>Appui aux membres élus dans leur fonction d'administrateur du programme de français.</p>	<p>Initiatives visant à développer une saine gestion dans l'administration du programme de la minorité. Formation et perfectionnement des administrateurs scolaires.</p>	<p>Satisfaction des membres élus dans l'exercice de leurs fonctions. Outils de gestion développés. Programmes de formation offerts. Nombre de participants.</p>	<p align="right">Contribution du Nunavut : 21 400 \$ Contribution fédérale : 32 500 \$</p>
<p><b>Sous-total</b></p>			<p align="right">Contribution du Nunavut : 21 400 \$ Contribution fédérale : 87 500 \$</p>
<p><b>TOTAL (Mesures spéciales)</b></p>			<p align="right"><b>108 900 \$</b></p>